

Mission de service civique

Promouvoir et développer la mobilité sur le territoire local



Organisme d'accueil : Association Steredenn

L'association Steredenn a été créée en 1957 dans une finalité de socialisation de la jeunesse. L'activité historique est la gestion d'un parc de logements (115) mis à disposition des jeunes (15 – 30 ans) ainsi que l'accompagnement de ces jeunes vers leur autonomie sociale, économique et leur inscription citoyenne sur le territoire local. De 1957 à 2013, en corrélation avec les besoins nouveaux du territoire local, l'activité de l'association Steredenn s'est diversifiée et se présente aujourd'hui autour de 4 domaines : l'habitat des jeunes, la gestion de chantiers d'insertion, un service Egalité homme/femme et de lutte contre les violences faites aux femmes, un centre de formation professionnelle. L'association est membre de l'Union Nationale de l'Habitat Jeunes (UNHAJ) et dispose d'une cinquantaine de salariés

Les valeurs de l'association s'inscrivent dans une mixité sociale, la lutte contre les discriminations et le racisme et dans une réelle volonté de permettre à l'ensemble des habitants y compris les jeunes et les plus démunis, d'être acteurs de leur projet avec une reconnaissance sur le territoire local

Intitulé de la mission : promouvoir et développer la mobilité sur le territoire local

Descriptif de la mission :

La mission a pour objectif de promouvoir le parc de mobilité et de participer à l'animation de la plateforme mobilité.

Activités du/de la volontaire :

Intégré au sein d'une équipe de salariés, le volontaire aura comme activités de :

- Participer à la dynamique de la mobilité locale sur le territoire du Pays de Dinan
- Co-animation du réseau partenariale
- Co-animation d'ateliers covoiturage
- Participation et co-organisation d'un événement autour de la mobilité
- Participation à la logistique
- Communication avec les habitants et les élus locaux

Articulations avec les acteurs en place

- La mobilité professionnelle ou de loisir est un axe fort des volontés politiques du territoire local. Le développement du parc mobilité s'inscrit dans un partenariat avec les instances décisionnelles des communes et communautés de communes.

Conditions et moyens de travail

- Un espace de travail partagé avec le salarié référent mobilité
- Un accès à Internet
- Accès aux véhicules de service

Profil attendu pour le/la volontaire

- Etre motivé(e), dynamique

- Avoir des capacités de communication écrite et orale
- Avoir le permis B
- Etre en capacité de dialoguer avec les usagers du parc de 2 roues et avec des représentants des communes

Durée de la mission :

6 mois

Durée hebdomadaire : 28 heures

Date de démarrage : flexible

Lieux de la mission :

Espace Steredenn, 3 route de Dinard 22100 Dinan

Des déplacements peuvent être effectués à proximité de Dinan.

Contact candidature :

Email : laetitiabarousseau@steredenn.org

Téléphone : 02 96 85 64 86 (demander Laetitia Barousseau)